



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 29 / 03 / 2024

Dossier complet le : 10 / 04 / 2024

N° d'enregistrement : 2024 7877

1 Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'UNE DESCENTE A BATEAUX DANS LE PORT DE BOULOGNE-SUR-MER (62)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Communauté d'Agglomération du Boulonnais

EPCI

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 4 6 2 0 0 7 2 9 0 0 0 5 0

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

CUVILLIER

Frédéric

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
9. Infrastructures portuaires, maritimes et fluviales b) Construction de port et d'installations portuaires, y compris port de pêche	Cale de mise à l'eau portée sur pieux d'environ 1000 m2 Le projet est soumis à autorisation en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement (rubriques IOTA n° 4.1.2.0 - Travaux en contact avec le milieu marin

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet est situé dans l'emprise du port de Boulogne-sur-Mer sur une friche industrialo-portuaire au niveau du parc halieutique. Cette zone est identifiée à vocation de plaisance dans la vision prospective de développement portuaire.

Le projet comprend la construction d'une cale de mise à l'eau des bateaux en avancée en mer dans une anse de la darse Sarraz Bournet et l'aménagement à terre d'une voie d'accès, d'une zone de manœuvre et de stationnement des véhicules avec remorques, d'une aire de rinçage des bateaux ainsi que rétablissement d'une piste d'accès à la jetée Nord-est.

L'emprise en mer de la cale de mise à l'eau et du ponton d'attente est de 1000 m2, l'emprise des installations à terre est d'environ 4500 m2. Le montant des travaux est estimé à environ 2,2 millions € HT. Le site sera géré par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais qui en confiera l'exploitation au port de plaisance de Boulogne sur-Mer.

La description du projet est détaillée dans l'annexe 5.

4.2 Objectifs du projet

Le bassin de navigation du Boulonnais présente une carence en cales de mise à l'eau des bateaux sécurisées. Le projet de cale de descente à bateaux s'inscrit avant tout dans une logique de développement économique du territoire, mais également de sécurisation des pratiques de mise à l'eau des bateaux transportables dans le bassin de navigation.

Le projet a pour but de :

- créer une cale de mise à l'eau sécurisée dans le port de Boulogne-sur-Mer,
- aménager le site en respectant l'environnement pour permettre le stationnement de 20 attelages (véhicules et remorques) et le rinçage des bateaux,
- sécuriser le site via une gestion des accès contrôlée par badges et la mise en place d'une vidéosurveillance,
- sensibiliser les usagers aux pratiques nautiques respectueuses de l'environnement (notamment vis-à-vis de la population de phoques fréquentant le port de Boulogne-sur-Mer.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux envisagés comportent :

- La construction d'une cale de mise à l'eau des bateaux. Il s'agit d'un ouvrage en dalle béton en pente de 13%, de 83 m de long et 12 m de large, portée sur 48 pieux.
- La mise en œuvre d'un ponton d'attente de 66 ml flottant guidé par pieux métalliques et échouable sur la cale de mise à l'eau, prolongé par un tronçon flottant de 12 ml.
- L'aménagement d'une voie d'accès, d'une aire de manœuvre des véhicules, d'une zone de 20 stationnements (VL et remorques), d'une noue pluviale et d'une aire de rinçage des bateaux équipée d'un dispositif de collecte et de traitement des eaux avant rejet dans le réseau pluvial existant,
- L'installation d'une clôture périphérique d'un portail entrée/sorte géré par badge interphone, de 8 mâts d'éclairage et de caméras de vidéosurveillance.

Les travaux maritimes seront réalisés à partir d'une barge de travail : mise en place des pieux par vibrofonçage et battage final, pose des éléments en béton préfabriqués et bétonnage de la dalle en béton. Des mesures seront prises pour atténuer les vibrations et les bruits sous-marins, éviter les rejets polluants vers le milieu marin et la dispersion des panaches sédimentaires. La durée des travaux en mer est estimée à 2 mois.

Les travaux à terre comprendront le nivellement de la plate forme, la réalisation de la noue pluviale et des réseaux enterrés, la mise en place d'une couche de forme sur la piste et d'une couche de chaussée sur les voiries et l'aire de stationnement, la construction de l'aire de rinçage en béton, la mise en place de l'unité de traitement des eaux et le raccordement au réseau pluvial existant, l'installation des équipements (panneaux d'information clôture, portail, mâts d'éclairage...) et les aménagements paysagers. La durée des travaux à terre est estimée à 2 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le site de la descente à bateaux sera géré par le port de plaisance de Boulogne-sur-Mer. L'accès routier se fera par le quai Amiral Huguet et la rue Roger Bourgeois. Le site sera sous vidéo surveillance, le gestionnaire effectuera un passage quotidien pour vérifier le bon usage des installations.

Le site sera exploité en libre service uniquement pour les personnes disposant d'un droit d'accès et sera accessible 24h/24 et 7J/7. Les usagers auront un badge pour le portail d'accès et l'utilisation de la borne à eau. L'éclairage sera contrôlé par horloge et détecteurs de présence. Il est envisagé une fréquentation journalière d'une vingtaine de mise à l'eau de bateaux.

L'entretien et la maintenance des installations de la cale de mise à l'eau comprendront principalement le nettoyage haute pression de la dalle en béton, la vérification et l'entretien régulier des équipements, le contrôle et le remplacement des anodes sacrificielles des pieux. L'entretien à terre comprendra principalement le nettoyage régulier des voiries, de la zone de stationnement et de la noue pluviale, la maintenance des systèmes de contrôle d'entrée et de gestion du site, ainsi que du dispositif de traitement des eaux.

La durée de vie de la cale de mise à l'eau est d'environ 50 ans. Le démantèlement des installations en mer se fera par voie maritime et comprendra la dépose du ponton flottant et des structures en béton de la cale en prenant des précautions pour éviter la chute des matériaux dans le milieu marin, l'extraction si possible ou le recépage des pieux métalliques. Les matériaux seront extraits et évacués par voie terrestre vers des filières de recyclage adaptées. A l'issue des travaux, le site fera l'objet d'un nettoyage des macro-déchets et sera remis à son état d'origine.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- Autorisation au titre de la loi sur l'eau
- Evaluation des incidences sur les sites Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie du terre-plein aménagé Superficie de la cale de mise à l'eau et du ponton d'attente Capacité de stationnement (VL + remorque)	4500 m ² 1000 m ² 20 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Parc halieutique

Localité : Le Portel

Code postal : 6 2 6 6 7 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUi de la CAB : secteur maritime zone UP Espace portuaire
Zone UPa Espace portuaire à vocation d'activités économiques / Zone UPt Espace portuaire à vocation touristique

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune du Portel
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à une distance de plus d'1 km du parc naturel marin - Estuaires picards et mer d'Opale '(FR9100005)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN inondation du bassin versant de la vallée de la Liane prescrit le 17/07/2019 PPRL du Boulonnais approuvé le 24/07/2018
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé sur l'ancienne friche industrialo-portuaire résorbée de l'usine de production de ferromanganèse de Boulogne-sur-Mer.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas intégré à un site Natura2000, mais se trouve : - à 3 km de la ZSC Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen (FR3100480) - à 6,3 km de la ZSC Récifs Gris-Nez Blanc-Nez (FR3102003 et de la ZPS Cap Gris-Nez FR3110085)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement du parking évitera par l'altimétrie retenue d'excaver et d'évacuer des matériaux du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement d'une aire de rinçage des bateaux engendrera une faible consommation d'eau potable. Un système de borne permettra de contrôler la distribution de l'eau et d'éviter le gaspillage.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dérangement en phase travaux sur les mammifères marins et les oiseaux nicheurs. Dégradation partielle de l'habitat d'intérêt communautaire 1220-1 végétation à Criste marine et Chou marin. Des mesures seront prises pour réduire ces impacts.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site le plus proche est à 3 km à vol d'oiseau (Estuaire de la Canche, dunes picardes plaquées sur l'ancienne falaise, forêt d'Hardelot et falaise d'Equihen). Aucun impact attendu sur ce site en raison de la déconnexion avec le site d'étude. Des incidences sont possibles sur les mammifères marins : Phoque gris et Phoque veau marins qui évoluent dans le port et utilisent les reposoirs situés à proximité. L'impact concerne un dérangement en phase travaux en raison du bruit et des vibrations dans l'eau (battage des pieux). Des mesures seront prises pour réduire au maximum cet impact.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La construction de la cale de mise va engendrer une diminution de l'emprise disponible sur le plan d'eau de la darse Sarraz Bournet. Toutefois la petite anse de faible profondeur et en marge du chenal de navigation n'est actuellement pas exploitée.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En exploitation, les opérations de mise à l'eau et sortie des bateaux vont créer : - des déplacements de véhicule avec remorque au sein du port et du parc halieutique pour accéder au site - une circulation des bateaux entre la darse Sarraz Bournet et l'entrée du port.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du chantier et notamment des travaux de la mise en oeuvre des pieux sera source de bruit. Des mesures seront prises pour limiter les nuisances à terre et en mer
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux de la mise en oeuvre des pieux seront source de vibrations. Des mesures seront prises pour limiter nuisance à terre et en mer (vibrofonçage, rideau de bulles, etc.)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'éclairage du site pourra créer des émissions lumineuses. Cependant la nuit, le système sera géré par de la détection de présence et l'éclairage sera orienté vers le sol.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la création d'une aire de rinçage des bateaux équipée d'un système de collecte et traitement des effluents avant rejet dans le réseau d'eau pluvial.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le milieu récepteur final après traitement sera le la darse Sarraz Bournet.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit la création d'une aire de rinçage des bateaux équipé d'un système de collecte et traitement des effluents avant rejet dans le réseau d'eau pluvial.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux pourront générer des déchets de chantier qui seront évacués vers des filières de recyclage et de gestion adaptées conformément à la réglementation. Des dispositifs de collecte des déchets d'activité générés par les plaisanciers seront placés sur le site.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les principaux résultats des incidences du projet sur l'environnement sont détaillés dans l'annexe 8.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures de protection de l'environnement et de la santé humaine sont détaillées dans l'annexe 8.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Considérant que le projet doit faire l'objet d'un dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, d'une évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 et passer en commission nautique.

Considérant les mesures de protection environnementale envisagées pour préserver la qualité du milieu aquatique, la biodiversité et les activités humaines lors de la phase de travaux et de l'exploitation des installations.

Nous estimons le projet pourrait être dispensé d'une évaluation environnementale qui n'apporterait pas plus d'informations concrètes et objectives.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 5 : Présentation détaillée du projet (§.4.1)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 8 : Principaux résultats des incidences sur l'environnement du projet (§. 6.4) Mesures de protection de l'environnement et de la santé humaine (§. 6.5)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom COUILLIER

Prénom Frederic

Qualité du signataire Président

À BARLOGNE-SUR-MER

Fait le 19/03/2024



Signature du (des) demandeur(s)